



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# NOTE D'INFORMATION

N° 19.16 – Mai 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE  
61-65, RUE DUTOT  
75732 PARIS CEDEX 15

## À 17 ans, quatre élèves sur dix en situation de handicap nés en 2001 ont passé le diplôme national du brevet (DNB)

- Quatre élèves sur dix en situation de handicap, nés en 2001, ont passé le DNB : 85 % l'ont obtenu. 33 % des élèves en situation de handicap ont fréquenté une classe menant au DNB sans pour autant être inscrits à l'examen. Enfin, 29 % des élèves n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB. Quand ils sont inscrits, sept élèves sur dix se présentent dans la série générale et ont des taux de réussite très comparables aux élèves n'ayant pas de reconnaissance de handicap. Les élèves présentant un trouble physique ou sensoriel sont davantage inscrits au DNB et obtiennent de meilleurs résultats à l'examen. Il en est de même, à trouble identique, pour les élèves d'origine sociale très favorisée.

Sylvie Le Laidier, DEPP-B

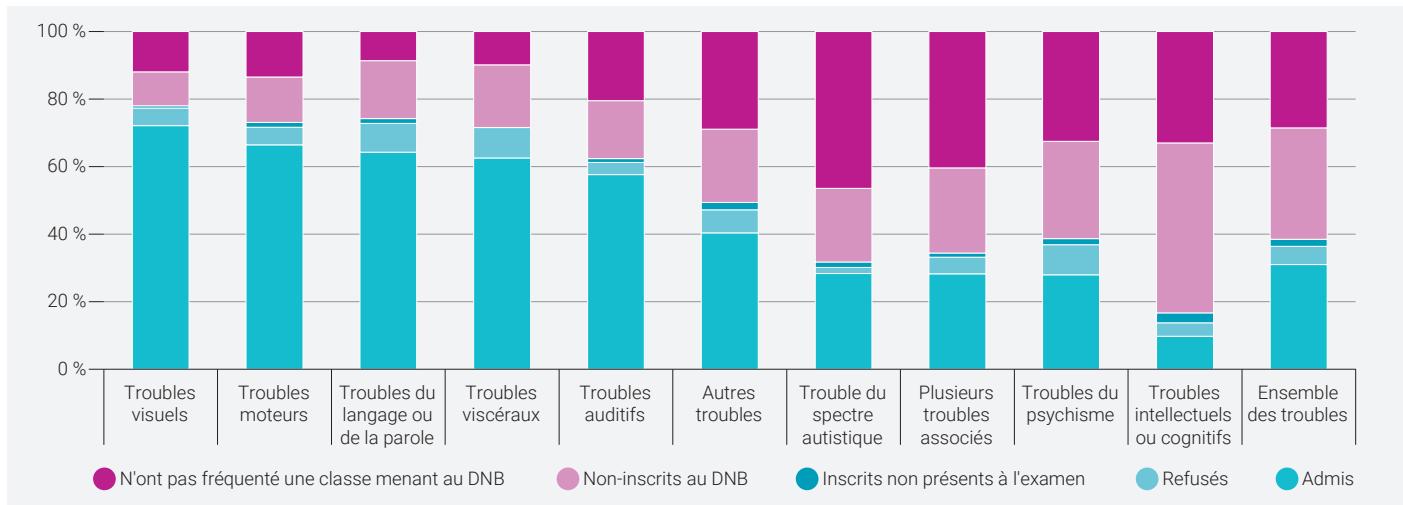
► À 16 ans, presque la moitié des élèves en situation de handicap nés en 2001 poursuivent leur formation dans la voie professionnelle dont 9 % dans des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) de lycées professionnels, 11 % continuent dans la voie générale, 6 % sont encore au collège dont 3 % sont en ULIS (voir « Pour en savoir plus » - Source, Méthodologie). Un quart est scolarisé dans un établissement sanitaire ou médico-social (ESMS). Enfin, 10 % sont dans d'autres situations : en décrochage scolaire pour certains, non scolarisés en attente d'une solution ou sont des élèves dont la trace a été perdue. Ces derniers sont aussi possiblement non scolarisés dans la mesure où ils ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

### Sept élèves en situation de handicap sur dix ont fréquenté une classe menant au DNB

Ayant pour la plupart achevé leur parcours au collège, 38 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 ont été inscrits au DNB, 33 % ont atteint une classe au moins de niveau DNB, mais n'ont pas été inscrits à l'examen et 29 % n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB. Les élèves n'ayant pas atteint une classe menant au DNB sont très majoritairement les élèves scolarisés dans un ESMS, les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), ou plusieurs troubles associés sont les plus nombreux dans ce cas. Parmi ceux ayant été scolarisé

dans une classe menant au DNB, un quart des élèves de troisième, plus du tiers des élèves de troisième des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) et 37 % des élèves de troisième d'ULIS n'ont pas été inscrits au DNB : la moitié des élèves présentant un trouble intellectuel ou cognitif, 28 % de ceux présentant un trouble du psychisme et 24 % de ceux ayant plusieurs troubles associés sont dans ce cas ► figure 1. Seuls 2 % des élèves se sont inscrits, mais ne se sont pas présentés à l'examen. Les élèves présents à l'examen ont un taux de réussite très souvent supérieur à 85 % à l'exception des élèves présentant un trouble intellectuel ou cognitif (71 %) et dans une moindre mesure ceux ayant un trouble du psychisme (76 %).

### ► 1 Situation des élèves en situation de handicap nés en 2001 vis-à-vis du DNB selon la nature de leur trouble



Lecture : 72 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 présentant un trouble visuel ont été admis au diplôme national du brevet (DNB) contre 31 % de l'ensemble des élèves tous troubles confondus ; 5 % ont été refusés comme l'ensemble des élèves, 1 % ne se sont pas présentés à l'examen contre 2 % de l'ensemble des élèves ; 10 % des élèves ayant un trouble visuel n'ont pas été inscrits au DNB et 12 % n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB pour respectivement 33 % et 29 % de l'ensemble des élèves quel que soit leur trouble.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001.

Source : MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ; MENJ- DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB, sessions 2015 à 2018.

## Les élèves en situation de handicap présents au DNB réussissent aussi bien que leurs pairs sans reconnaissance de handicap

Les élèves en situation de handicap nés en 2001 ont passé le DNB lors des sessions 2015 à 2018 : la majorité (53 %) a passé le DNB à la session de 2017 en retard d'un an, 40 % « à l'heure » à la session 2016, 6 % à celle de 2018 en retard de deux ans et 1 % à celle de 2015 en avance d'un an. Les élèves en avance ou à l'heure passent presque exclusivement la série générale et sont presque tous reçus (93 %). Les élèves en retard d'un an se

partagent davantage entre série générale (59 %) et série professionnelle de même que les élèves en retard de deux ans qui présentent un peu plus souvent la série professionnelle (52 %) ▶ figure 2. Toutes sessions confondues, les taux de réussite au DNB des élèves en situation de handicap sont très comparables à ceux de l'ensemble des élèves s'étant présentés à la session 2016. Cependant, les élèves en situation de handicap sont plus nombreux en série professionnelle (28 % contre 9 %) et si les taux de réussite sont comparables, ils obtiennent plus souvent des mentions (23 % de mentions B ou TB contre 9 % pour l'ensemble des élèves ayant passé le DNB en

2016). En série générale, les taux de réussite sont également très comparables, mais les élèves en situation de handicap obtiennent moins souvent des mentions en particulier des mentions TB (6 % contre 14 %).

Sur l'ensemble des sessions, 95 % des élèves ayant un trouble visuel, presque neuf sur dix de ceux ayant un trouble auditif, moteur ou viscéral, huit sur dix de ceux présentant un TSA ou un trouble du langage ou de la parole se présentant le font dans la série générale. Peu nombreux à être présents au DNB, les élèves présentant un trouble intellectuel ou cognitif passent majoritairement le DNB en série professionnelle ▶ figure 3. Dans une

### ► 2 Résultats au DNB des élèves en situation de handicap nés en 2001 se présentant au DNB (en %)

Session	Série	Refusés	Taux de réussite	Admis - Sans mention	Admis - Mention « Assez bien »	Admis - Mention « Bien »	Admis - Mention « Très bien »	Part des élèves dans la série
2015 (1 % des élèves)	Générale	0	100	19	25	42	14	100
2016 (40 % des élèves)	Générale	7	93	39	33	15	7	93
	Professionnelle	16	84	28	33	20	3	7
2017 (53 % des élèves)	Générale	20	80	34	27	15	5	59
	Professionnelle	20	80	31	28	17	4	41
2018 (6 % des élèves)	Générale	18	82	42	24	17	0	48
	Professionnelle	24	76	25	15	26	9	52
Ensemble des élèves en situation de handicap	Générale	13	87	37	30	15	6	72
	Professionnelle	20	80	30	27	18	5	28
Ensemble des élèves ayant passé le DNB en 2016	Générale	12	88	29	25	21	14	91
	Professionnelle	19	81	44	29	8	1	9

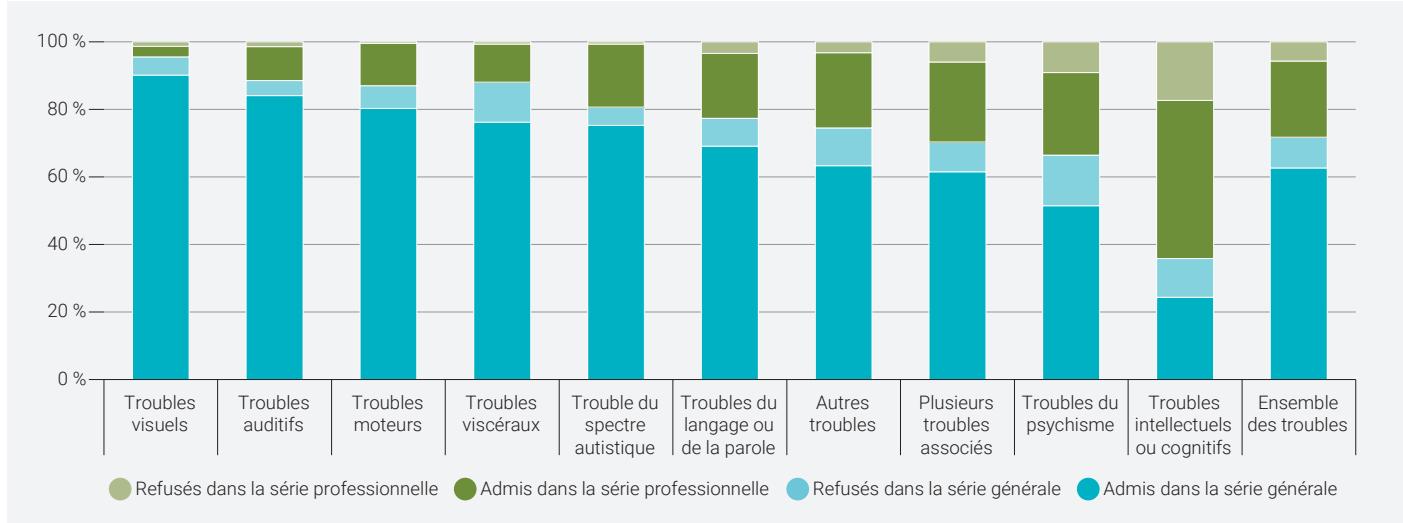
**Lecture :** 100 % des élèves en situation de handicap nés en 2001, présents à la session du DNB de 2015, ont passé la série générale et ont été reçus ; 93 % des présents à la session de 2016 ont passé la série générale avec un taux de réussite de 93 % et 7 % la série professionnelle avec un taux de réussite de 84 %. En comparaison, 91 % de l'ensemble des élèves, en situation de handicap ou non, présents la session 2016, ont passé la série générale contre 72 % de l'ensemble des élèves en situation de handicap quelle que soit la session passée, avec un taux de réussite de 88 % contre 87 % pour l'ensemble des élèves en situation de handicap.

**Champ :** France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001 ; France métropolitaine + DOM pour les candidats au DNB 2016.

**Source :** MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ; élèves présents au DNB. MENJ-DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB, sessions 2015 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.16. © DEPP

### ► 3 Série passée et réussite au DNB pour les élèves présents selon la nature du trouble



**Lecture :** 90 % des élèves présentant un trouble visuel et présents au DNB ont été admis au DNB dans la série générale, 5 % ont été recalés, 3 % ont été admis dans la série professionnelle et 1 % ont été recalés. Tous troubles confondus, 63 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 inscrits au DNB ont été admis en série générale, 9 % ont été recalés dans cette série, 23 % ont été admis dans la série professionnelle et 6 % ont été recalés dans cette série.

**Champ :** France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001 ; élèves présents au DNB.

**Source :** MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ; MENJ-DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB, sessions 2015 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.16. © DEPP

bien moindre mesure, les élèves présentant un trouble du psychisme ou plusieurs troubles associés sont parmi les plus nombreux à être inscrits dans la série professionnelle.

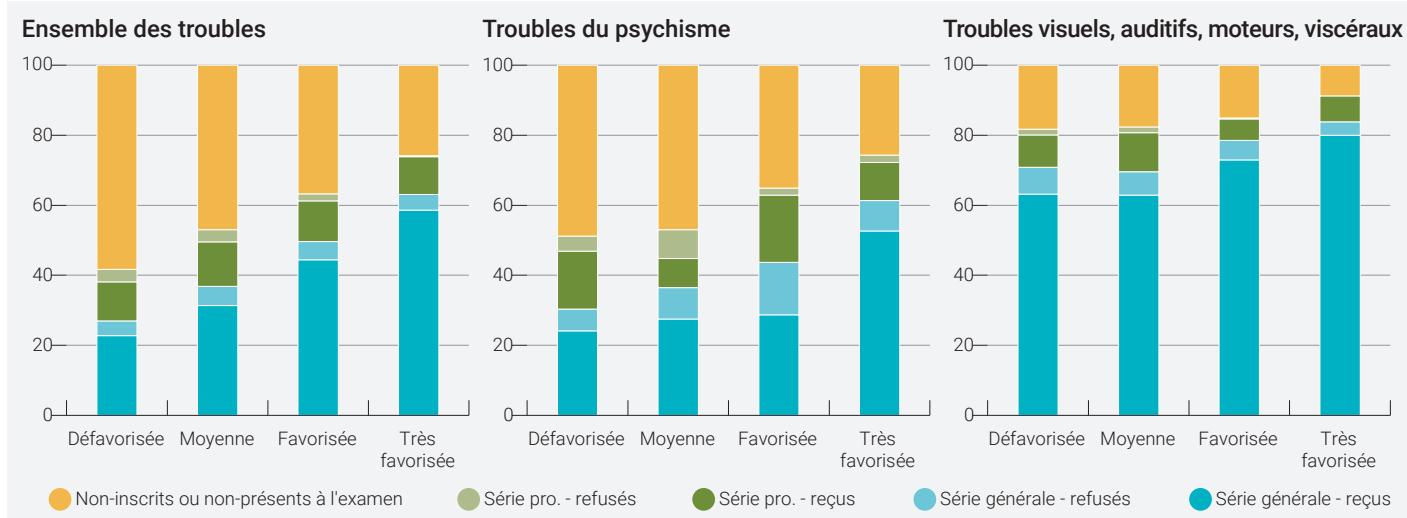
## Les élèves d'origine sociale défavorisée sont moins souvent inscrits au DNB et se présentent moins souvent dans la série générale

Tous troubles confondus, les élèves en situation de handicap, nés en 2001, d'origine sociale défavorisée, ayant atteint une classe du niveau du DNB, sont moins souvent inscrits

et présentent moins souvent le DNB dans la série générale que les élèves d'origine très favorisées (36 points de moins). Ce constat s'explique en partie par la scolarisation plus fréquente en ULIS ou en ESMS des enfants d'origine sociale défavorisée (voir « Pour en savoir plus »), les élèves scolarisés en classe ou en milieu spécialisés étant beaucoup moins souvent inscrits au DNB. Ce phénomène se retrouve pour les élèves présentant un même trouble, en particulier pour ceux présentant un trouble intellectuel ou cognitif : 84 % d'entre eux ne sont pas présentés quand ils sont d'un milieu défavorisé pour 59 % pour les plus favorisés. Dans une moindre mesure, les élèves

présentant un trouble du psychisme de milieu défavorisé sont également moins souvent présentés quand ils sont de milieux défavorisés (49 % contre 26 % parmi les plus favorisés) ; ils sont deux fois moins nombreux à passer le DNB en série générale. Les élèves ayant un trouble du langage ou de la parole de milieu défavorisé présentent moins souvent la série générale : 24 points séparent les élèves entre les milieux les plus et les moins favorisés. Les écarts sociaux sont moins marqués pour les élèves présentant un trouble visuel, auditif, moteur ou viscéral et beaucoup moins marqués pour ceux présentant un trouble du spectre de l'autisme ▶ figure 4.

### ► 4 Inscription et réussite au DNB selon l'origine sociale et la nature du trouble

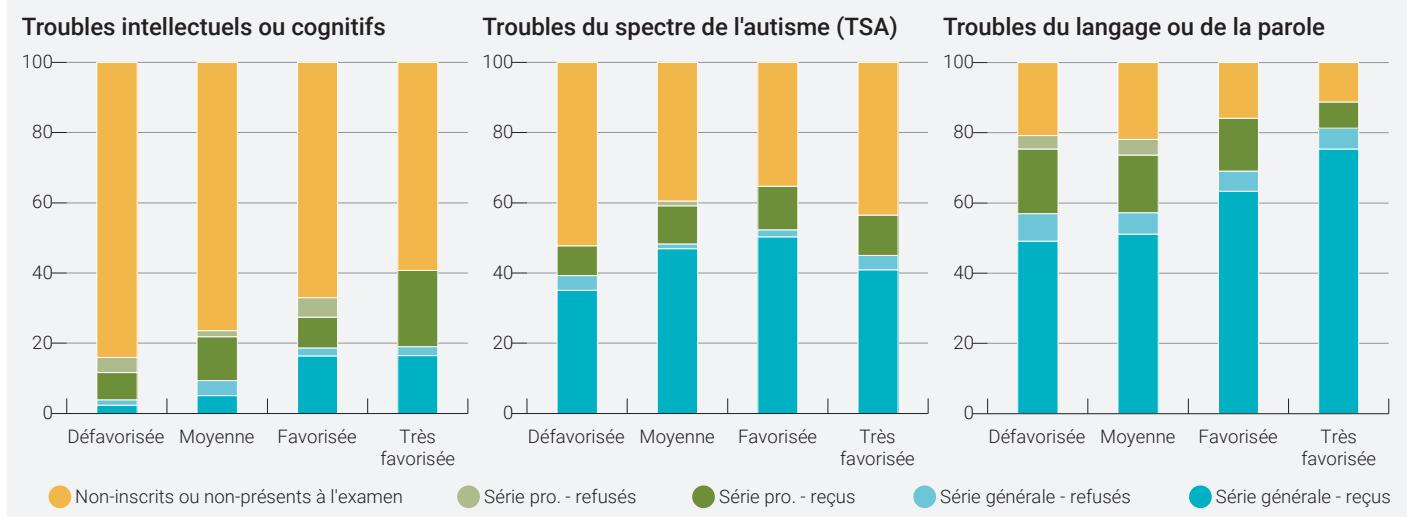


**Lecture :** tous troubles confondus, 23 % des élèves en situation de handicap, nés en 2001, d'origine sociale défavorisée, ont été rejus au DNB dans la série générale contre 59 % des élèves d'origine sociale très favorisée ; 4 % dans les deux origines sociales extrêmes ont été rejus ; 11 % dans ces deux mêmes catégories ont été rejus dans la série professionnelle. Par contre, 58 % des élèves d'origine sociale défavorisée n'ont pas été inscrits ou ont été inscrits et ne se sont pas présentés contre 26 % des élèves d'origine sociale très favorisée.

**Champ :** France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001 ; élèves ayant fréquenté une classe menant au DNB.

**Source :** MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ; MENJ-DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB sessions 2015 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.16. © DEPP



**Lecture :** 2 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 présentant des troubles intellectuels ou cognitifs qui sont d'origine sociale défavorisée ont été rejus au DNB dans la série générale contre 17 % de ceux d'origine sociale très favorisée, 2 % des défavorisés ont été rejus contre 3 % des plus favorisés ; 8 % des élèves de milieu défavorisé ont été rejus dans la série professionnelle contre 22 % des très favorisés. Par contre 84 % des élèves d'origine sociale défavorisée n'ont pas été inscrits ou ont été inscrits et ne se sont pas présentés contre 59 % des élèves d'origine sociale très favorisée.

**Champ :** France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001 ; élèves ayant fréquenté une classe menant au DNB.

**Source :** MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ; MENJ-DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB sessions 2015 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.16. © DEPP

## La réussite au DNB éclaire le parcours ultérieur des élèves en situation de handicap

À 16 ans, à la rentrée scolaire 2017, 48 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 suivent une formation de la voie professionnelle ► **figure 5**. Parmi eux, 27,4 % ont passé le DNB en série générale avec un taux de réussite de 81 %, 17,9 % le DNB en série professionnelle avec un taux de réussite de 82 %, 55 % n'ont pas été inscrits, ne se sont pas présentés ou n'ont pas été scolarisés dans une classe menant au DNB. Parmi ces élèves, les élèves préparant un baccalauréat professionnel sont plus nombreux à avoir réussi le DNB dans la série générale que les élèves préparant un CAP : les trois quarts des élèves « à l'heure » en première professionnelle ont été admis au DNB en série générale, mais 41 % des élèves en CAP deuxième année ; de même 56 % des élèves en seconde professionnelle en retard d'un an réussissent contre 7 % des élèves

en première année de CAP. Plus des deux tiers de ces derniers n'ont pas été inscrits au DNB ou ne se sont pas présentés. Ils ont davantage été scolarisés en Segpa, section où les élèves sont moins inscrits au DNB (voir « Pour en savoir plus). Les élèves en ULIS dans la voie professionnelle préparent le plus souvent un CAP et sont encore plus nombreux à ne pas avoir été inscrits au DNB (86 %). Les élèves qui étaient encore au collège en 2017, en retard de deux ans, se sont davantage inscrits et ont obtenu des résultats un peu supérieurs aux élèves de la voie professionnelle, moins en retard. En effet, 55 % d'entre eux se sont présentés au DNB à la session de 2018 : 33 % dans la série générale avec un taux de réussite de 81 % et 22 % en série professionnelle avec un taux de réussite de 85 %. Les élèves scolarisés en ULIS, hors voie professionnelle en 2017, sont le plus souvent encore au collège ; ils sont un peu plus nombreux à passer et réussir le DNB que les élèves d'ULIS de la voie professionnelle.

Plus de neuf élèves sur dix, scolarisés dans la voie générale ou technologique en 2017, ont passé le DNB dans la série générale avec un taux de réussite de 99 %. Ce taux est même de 100 % pour les élèves parvenus en première GT ou dans une classe supérieure. Il est de 96 % pour ceux qui sont scolarisés en seconde GT, très peu d'élèves scolarisés dans cette voie ont passé le DNB en série professionnelle. Le petit nombre d'élèves scolarisés en ESMS à 16 ans, ayant passé le DNB, a obtenu les résultats les plus faibles. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.16 est en ligne sur [education.gouv.fr/statistiques](http://education.gouv.fr/statistiques)

Pour accéder aux **figures**, à l'encadré « **Source et Méthodologie** » et aux références bibliographiques, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».

### ► 5 Classe fréquentée pendant l'année scolaire 2017-2018 et situation vis-à-vis du DNB

	Série générale			Série professionnelle			Élèves non inscrits, inscrits non présents et élèves n'ayant pas fréquenté une classe menant au DNB	Niveau atteint en 2017-2018 (en %)
	Élèves admis	Élèves refusés	Taux de réussite	Élèves admis	Élèves refusés	Taux de réussite		
En 1 <sup>re</sup> GT ou plus	97,4	0,0	100	0,2	0,0	100	2	6
En 2 <sup>de</sup> GT	84,4	3,1	96	2,5	0,3	89	10	5
<b>Voie générale ou technologique (GT) en 2017</b>	<b>92,1</b>	<b>1,3</b>	<b>99</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>11</b>
En 1 <sup>re</sup> professionnelle	74,6	6,6	92	14,3	0,5	97	4	4
En CAP 2 <sup>e</sup> année	40,7	12,1	77	14,0	3,2	81	30	2
En 2 <sup>de</sup> professionnelle	56,2	10,7	84	20,4	2,2	90	10	9
En CAP 1 <sup>re</sup> année	7,4	3,3	69	16,0	4,7	77	69	24
ULIS de la voie professionnelle	4,2	3,1	58	5,6	1,5	79	86	9
<b>Voie professionnelle en 2017</b>	<b>22,2</b>	<b>5,2</b>	<b>81</b>	<b>14,6</b>	<b>3,3</b>	<b>82</b>	<b>55</b>	<b>48</b>
Au collège en 2017-2018	26,7	6,4	81	18,8	3,4	85	45	3
ULIS en 2017 hors voie professionnelle	11,6	2,3	83	5,0	3,8	57	77	3
ESMS en 2017	0,2	0,2	44	0,1	0,2	25	99	25
Autres situations <sup>1</sup>	7,8	3,8	67	2,6	1,9	57	84	10
<b>Ensemble</b>	<b>22,8</b>	<b>3,3</b>	<b>87</b>	<b>8,2</b>	<b>2,1</b>	<b>80</b>	<b>64</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Élèves non scolarisés ou en décrochage scolaire (4 %), élèves dont la trace a été perdue (5 %), mais possiblement non scolarisés dans la mesure où ils ne sont plus soumis à l'obligation scolaire, élèves décédés. Lecture : 6 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 sont parvenus en 1<sup>re</sup> générale ou technologique en 2017 ; parmi eux 97 % ont été admis au DNB dans la série générale avec un taux de réussite de 100 %, 2 % n'ont pas été inscrits, étaient inscrits, mais ne se sont pas présentés ou n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB. Dans l'ensemble des élèves en situation de handicap nés en 2001, 22,8 % des élèves ont été admis au DNB dans la série générale avec un taux de réussite de 87 %, 8,2 % dans la série professionnelle avec un taux de réussite de 80 % et 64 % n'ont pas été inscrits ou ne se sont pas présentés au DNB ou n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2001.

Source : MENJ-DEPP, panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ;

MENJ-DEPP, applications de gestion Ocean et Cyclades, fichiers des candidats au DNB sessions 2015 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.16. © DEPP